

LE VÉRIDIQUE

OU COURIER UNIVERSEL.

(DUMREYERUM QUID VETAT?)

Du 7 Thermidor, an IV de la république française. — Lundi 25 Juillet 1796.

Nouvelle officielle de l'armistice conclu entre le général Moreau et le prince de Wurtemberg. — Marche et combats de l'armée de Rhin et Moselle. — Nouvelle répandue par un moine de Trente, en Italie, de la levée du siège de Mantoue, de la marche des autrichiens dans la Romagne. — Insurrection à Lugo. — Lettre du général Buonaparte à ce sujet. — Allarmes répandues dans Gènes, à l'occasion des demandes faites par les français au gouvernement de cette république. — Tergiversation de la cour de Turin, pour exécuter le dernier traité. — Rendez-vous des brigands sur la terrasse des Tuileries, où ils insultent les citoyens paisibles. — Vol fait par l'ex-député Bourcault d'un bien national. — Formation du conseil des cinq-cents en comité secret.

Bourse du 6 thermidor.

Amsterdam	60	$\frac{1}{8}$	
Hambourg	185		
Gènes	90	$\frac{1}{2}$	à 2 m.
Livourne	98		
Cadix	11	10	
Madrid	11	12 6	à 30
Basle	$\frac{1}{2}$	$\frac{0}{100}$	
Marc d'argent	47	12	6
Or fin	97	5	
Quadrup.	78	5	
Piastres	5	1	
Guin.	24	1	
Mandat.	5	4	à 6

NOUVELLES DIVERSES.

ITALIE.

Gènes, 8 juillet. On fait depuis quelques jours dans cette ville des prières publiques pour demander au tout-puissant d'éloigner les dangers qui menacent la patrie. Le gouvernement garde le silence sur la nature de ces dangers, et laisse ainsi un libre cours aux bruits les plus absurdes. Les *allarmistes* disent et font répéter que les français demandent une contribution de 20 millions, le désarmement de tout le peuple génois, la remise de tous les forts de la république, et l'introduction d'une garnison française dans Gènes.

Ce qui contribue à donner quelque vraisemblance à tous les rapports qui circulent, ce sont les séances extraordinaires des collèges et du petit conseil, et leurs longues délibérations qui ont pour objet les demandes faites par les français.

Il paroît certain que ceux-ci bornent leurs prétentions à exiger le renvoi des émigrés. Cependant le conseil a délibéré sur le parti à prendre dans le cas où les français demanderoient que le port de Gènes fût fermé aux anglais. La résolution d'envoyer un ministre extraordinaire à Paris, est un résultat de ces délibérations.

De Turin, le 3 juillet.

Beaucoup de choses annoncent qu'il ne règne pas une parfaite harmonie entre la république française et notre cour. Celle-ci semble prendre des mesures pour être en état de profiter des circonstances, dans le cas où les français auroient des revers en Lombardie; elle complète tous les régimens et ne se presse pas de renvoyer les milices.

On assure que le général Kellermann avoit demandé à former un camp près de Weillane; la cour de Turin, après avoir longuement délibéré sur cette demande, l'a refusé en disant qu'elle étoit contraire au traité. On dit que les français formeront leur camp à Cherasco, et il n'en sera ainsi que plus près de Turin.

A Acqui, à Alexandrie et dans plusieurs autres endroits, il est survenu des contestations entre les français, les troupes piémontaises et le peuple. A Acqui, deux soldats français ont été tués. On prétend que les agens du gouvernement piémontais ne prennent pas toutes les précautions nécessaires pour empêcher ces désordres.

BELGIQUE.

Bruxelles, 2 thermidor.

Le quartier-général de l'armée de Sambre et Meuse a quitté Weillbourg pour être transféré à Freidberg. Plusieurs corps de troupes françaises, qui étoient à Bacharach et à Bingen, sur la rive gauche du Rhin, ont passé ce fleuve pour se réunir, sur la rive droite, au corps d'armée principal; de sorte que le passage du Rhin, depuis Dusseldorff jusque dans les environs de Mayence, est absolument libre pour les français. L'ennemi a évacué le camp retranché qu'il avoit en avant de cette forteresse, dont la garnison se trouve composée en ce moment, moitié de troupes autrichiennes, et moitié de troupes d'Empire. On assure que c'est le jeune prince d'Orange qui a le commandement en chef de la place. On apprend également que les français serrent de près la forteresse de Königstein, et qu'ils ont déjà commencé

à élever des batteries pour la battre en brèche. La garnison fait un feu terrible et continuel sur les travailleurs.

(2)
NOUVELLES OFFICIELLES.
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
ARMÉE DE RHIN ET MOSELLE.

Du quartier-général de Baden,
le 29 messidor.

*Le général en chef de l'armée de Rhin et Moselle,
au directoire exécutif.*

J'arrive aujourd'hui de Pfortzheim pour régler avec les députés du duc de Wurtemberg, une suspension d'armes qu'il m'a demandée; je vous envoie le traité que je viens de faire avec eux: deux plénipotentiaires sont partis pour Paris, pour négocier avec vous sa paix particulière.

Il me reste à vous parler des opérations de l'armée. Dans ma lettre du 23, je vous rendois compte de la retraite de l'ennemi sur Pfortzheim; nous l'avons suivi par les mêmes marches qu'il a faites. Le 26, étant en position de l'attaquer, les divisions, aux ordres du général Saint-Cyr, étant campées le long de Lentz et de la Nagold, et celles commandées par le général Desaix, placées en avant de Langen Steinbach, je donnai l'ordre d'attaquer, le 27, sur Pfortzheim; mais il évacua cette position la même nuit. Hier et aujourd'hui l'armée s'est portée sur la Virm; il paroît que l'ennemi s'est retiré derrière le Necker; s'il s'y tient, je le serai attaquer dès que nous serons en mesure; mais je ne dois pas vous dissimuler que les marches sont extrêmement pénibles, et les subsistances bien difficiles dans ces montagnes. J'ai été obligé de laisser vers Bruchsall un corps de troupes, pour observer les garnisons que l'ennemi fait marcher à Philisbourg et Manheim.

Je vais donner l'ordre au général Ferino, de chasser entièrement l'ennemi de la vallée de la Kinche; le général Saint-Cyr avoit chargé le général Duhem, de seconder cette attaque, de son camp de Fröwenstadt; elle s'est faite le 26, et a eu le succès le plus complet.

Le général Jordy a attaqué les postes d'Haplach et Hausen, et après la résistance la plus vive, les a emportés à la baïonnette, a fait à l'ennemi environ 200 prisonniers, et pris deux pièces de canon.

Ce mouvement a été secondé par les autres divisions, aux ordres du général Ferino, qui se sont portées sur Munichweiller, Schwaighansen et Herbolshheim; partout l'ennemi a été repoussé et forcé de repasser la Blicke.

Le général Laborde a effectué, au même moment, un passage vers Huningue, Kempt et le vieux Brisach; tout a réussi. Je n'ai pas encore les détails sur cette dernière affaire; je vous les ferai passer, dès qu'ils me seront parvenus.

Les attaques du général Duhem, aux sources de la Kinche, ont également eu un succès complet.

La colonne de droite, commandée par l'adjutant-général Gudin, a attaqué Wolfach, en a chassé l'ennemi, lui a fait 29 prisonniers, et pris un magasin de munitions. Celle du centre, aux ordres du général Wandamme, a attaqué le poste d'Alpersbuch, qu'elle a enlevé avec beaucoup de bravoure; presque tout ce qui y étoit a été

tué ou pris; le commandant est du nombre des premiers; on a fait environ 200 prisonniers, dont deux officiers.

La droite, conduite par le chef de brigade Laval, a attaqué tous les postes de l'ennemi entre le Necker et la Kinche. Par-tout il a été forcé; on l'a poursuivi jusqu'à Schramberg. Sa perte a été considérable; on lui a pris 6 caissons à gargousses, 40 chevaux, 300 prisonniers, dont 6 officiers et 30 sous-officiers.

Le général Ferino se loue beaucoup de la conduite du général Jordy, du chef de brigade Vigne, et du chef du bataillon du génie, Poitevin.

Le général Duhem donne les plus grands éloges au général Vandamme, à l'adjutant-général Gudin, au chef de brigade Laval, et au chef de bataillon l'Hermite.

Les troupes qui ont fait les attaques avec un grand courage; ce sont les 56^e, 17^e, et 100^e, demi-brigades, le 20^e régiment de hussards, et un détachement du 8^e régiment de hussards, commandé par le citoyen Donadiéu, blessé grièvement à Hasselach.

J'espère pouvoir vous annoncer bientôt que l'ennemi est entièrement chassé du Brigaw et des bords du Necker.

J'ai reçu aujourd'hui une lettre du général Jourdan, qui m'annonce son entrée à Francfort.

Signé MOREAU.

*Lettre du général en chef de l'armée de Rhin et Moselle,
au directoire exécutif.*

Au quartier-général, à Baden,
le 29 messidor, an 4.

J'ai reçu vos deux lettres du 25 messidor. Mes rapports sur la marche de l'armée doivent vous convaincre que je ne perds pas de vue votre plan. Le rapport de ce jour vous instruit du résultat du mouvement que vous désiriez sur le Haut-Rhin. Il a été un peu lent; cela tenoit à la réunion de forces que j'avois ordonnée dans cette partie, qui ont été presque toutes obligées de descendre le Rhin jusqu'à Kehl, et ensuite de le remonter. Les crues du Rhin rendoient toute navigation impossible.

J'ai reçu les lettres que vous avez écrites à plusieurs officiers de l'armée, pour leur témoigner votre satisfaction de leur conduite.

Je ne puis trop vous répéter que l'affaire d'Ettingen est une des plus heureuses de la guerre. L'opiniâtreté et les belles dispositions du général Saint-Cyr ont bien contribué à ce succès.

Signé MOREAU.

ARMÉE D'ITALIE.

*Extrait d'une lettre du général en chef Buonaparte,
au directoire exécutif.*

Au quartier-général de Milan,
le 26 messidor.

Un moine arrivé de Trente, a porté la nouvelle dans la Romagne, que les autrichiens avoient passé l'Adige, débloqué Mantoue, et marchoient à grandes journées dans la Romagne. Des imprimés séditieux, des prédicateurs fanatiques prêchèrent par-tout l'insurrection; ils organisèrent, en peu de jours, ce qu'ils appelèrent l'armée catholique et papale; ils établirent leur quartier-général à Lugo, gros bourg de la légation de Ferrare, quoiqu'enclavé dans la Romagne.

Le général Angereau donna ordre au chef de brigade

Pouraillier d'aller soumettre Lugo. Cet officier, à la tête d'un bataillon, arriva devant cette bourgade, où le tocsin sonnoit depuis plusieurs heures; il y trouva quelques milliers de paysans. Un officier de grenadiers se porta en avant, en parlementaire. On lui fit signe d'avancer, et, un instant après, il fut assailli d'une grêle de coups de fusil. Ces misérables, aussi lâches que traîtres, se saavèrent; quelques centaines sont restés sur la place.

Depuis cet événement, qui a eu lieu le 18, tout est rentré dans l'ordre, et est parfaitement tranquille.

Signé BUONAPARTE.

Extrait d'une lettre de Pirmasens, du 4 juillet, (16 messidor.)

Avant-hier, à deux heures après midi, le ballon qui est à la suite des armées françaises, s'est élevé sur la rive gauche et a passé le Rhin, au bruit d'une salve d'artillerie de 200 tambours et d'une musique guerrière. Il va rejoindre l'armée de Rhin et Moselle, et lui préparer de nouveaux succès.

Nice, 16 messidor.

Nous avons dans notre commune 28 étages de Pavie, composés de princes, marquis, comtes, barons, etc. nous attendons demain ceux de Milan.

Des lettres d'aujourd'hui nous annoncent que notre armée occupe Civita-Vecchia.

Un courrier nous apporte la nouvelle de l'armistice conclu avec tous les petits princes d'Italie.

PARIS, 6 thermidor.

La terrasse des Tuileries qui donne sur la rivière, est à présent le rendez-vous des patriotes de 89. Ils y ont attaqué deux citoyens qui ne partagent pas leurs opinions, ou pour mieux dire leurs fureurs. L'un est Isidore Langlois, l'autre se nomme Pierre, tous deux connus pour avoir professé les sentimens presque unanimes des sections de Paris, au mois de vendémiaire. Ils ont voulu les maltraiter, ils ont menacé de les faire mourir sous le bâton. Ces patriotes de 89 sont en force et même absolument les maîtres sur cette terrasse. Il s'y distribuent tous les jours par pelotons de 12 à 15; se communiquent leurs découvertes, arrêtent un plan de conduite, et se séparent pour agir dans leurs sections respectives, et sur les places où ils distribuent leurs placards incendiaires, leurs brandons enflammés, leurs programmes de pillage et de meurtres.

Jusqu'à présent ils n'ont eu d'avantage que dans de petites escarmouches. Ils n'ont pu que vexer quelques individus. Leur grand projet de faire soulever la troupe de ligne, a été arrêté dès les premiers momens de son exécution. Le directoire a fait arrêter les principaux auteurs de la sédition qu'ils ont excitée au camp de Grenell. Un de ces mutins qu'on menoit en prison, s'est précipité dans la Seine. On n'a pu ni le sauver ni même le retrouver, 180 ont été licenciés; on les conduisoit de brigade en brigade à leur destination; mais ils se sont tous échappés à Versailles, à l'exception de 13, et sont rentrés dans Paris.

On ne peut qu'être vraiment allarmé lorsqu'on voit d'un côté les anarchistes, dans l'espace de 3 mois réussir à soulever une légion de police dans Paris, et à semer la révolte dans un camp à sa porte; de l'autre

des citadins insoucians ou harrassés qui négligeant l'exercice de leurs droits politiques, abandonnent pour ainsi dire au hasard le choix de leurs administrations. Cet état de chose présente aux anarchistes des chances funestes à la tranquillité publique.

Le citoyen Robin vient de publier un mémoire accusateur contre le nommé Boursault, saltimbanque comme Paultier et Collot, puis député, puis maquignon. A l'exemple de beaucoup de ses collègues il cherche, en achetant de beaux domaines nationaux, à placer au pair ses mandats, qui, comme on sait, sont assez loin d'être au pair.

Ce Boursault a soumissionné la belle terre et le château de Grosbois, appartenant au ci-devant Monsieur, pour 28000 liv. en mandats. Ce n'est pas le 26^e de leur valeur numérique. En 1789 on avoit offert de la seule démolition du château 80000 liv. La terre et le château avoient été vendus avant la révolution 3 millions en numéraire, ce qui donneroit, au taux où sont aujourd'hui les mandats, plus de 60 millions. Se faire adjudger pour 28000 liv. ce qui vaut 60 millions, est-ce bien la acquérir?

Boursault avoit un concurrent pour cette acquisition, jusque cela se nomme ainsi. On a suscité mille chicanes, à ce compétiteur. Il s'est formé à Versailles une ligue de fripons et de détresseurs, qui ne laissent rien acheter; si l'on n'a soin de leur graisser la patte; il paroît que Boursault ne l'avoit pas oublié; car il en a été très-bien servi. Son concurrent ne veut point lâcher prise. Il dénonce le comédien Boursault comme un fripon, un dilapidateur des domaines nationaux, et un dépréciateur de leur gage.

On assure que l'empereur a en ce moment, à Paris, un agent secret chargé de négocier avec le directoire.

Suivant les lettres de Hollande, l'escadre française et batave, sortie dernièrement du Texel, se trouve en présence de l'escadre anglaise, dans la mer du Nord. L'on s'attend, d'un instant à l'autre, à apprendre la nouvelle d'un engagement entre les forces des trois puissances.

On a reçu la nouvelle certaine que le duc de Wirtemberg a, provisoirement, donné des magasins considérables de fourrages aux troupes françaises; il a, outre cela, fait retirer ses troupes de l'armée autrichienne, le tout en faveur de l'armistice qui lui a été accordé. Il doit encore nous livrer des chevaux, des bêtes à cornes et de l'argent.

On mande de Suisse, en date du 9 juillet, que les princes de l'Empire viennent y demander la paix à Barthelemy, comme ceux d'Italie à Buonaparte. Une députation de la ville de Stutgard y est arrivée.

Le général Hoche vient de recevoir du gouvernement, en récompense des services qu'il a rendus à la république, les deux plus beaux chevaux existans dans les dépôts de la guerre, avec les harnois, et une paire de pistolets de combat de la manufacture de Versailles.

Suivant une lettre particulière de Hollande, on y a reçu d'autres avis qui semblent confirmer la prise du cap de Bonne-Espérance. Cependant on n'ose encore se livrer au plaisir que donneroit une nouvelle si heureuse pour les deux républiques, attendu qu'on ne voit pas encore clairement quelles sont les forces qui auroient pu entreprendre cette expédition.

C'est sur la foi d'une lettre particulière de Strasbourg à un député, qu'on a annoncé la prise du prince de Condé. Si on avoit publié sa mort sur le champ de bataille, la nouvelle auroit paru moins invraisemblable.

Phénomène. Les astronomes nous expliqueront sans doute la cause, la nature et les effets d'un globe de feu que les curieux ont aperçu avant-hier 3, à 9 h. du soir, dans l'horizon occidental de Paris: on l'a vu très-directement du pont des Tuileries. Le tems étoit nébuleux, et il tomboit quelques gouttes de pluie.
Beaucoup de gens n'y ont vu que du feu.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 4 thermidor.

Le conseil approuve la résolution qui porte que le prix des journaux et ouvrages imprimés sera le même qu'il étoit en 1790.

Le président annonce que les patriotes de 1789, de la commune de Valogne Cette qualification de parti excite les murmures du conseil, qui ne veut pas entendre la lecture de la lettre que le président avoit commencée. Celui-ci se borne à annoncer que ces patriotes de 89, qui se disent néanmoins très-attachés à la constitution de l'an 3, font hommage au conseil d'une ode volumineuse et d'un grand nombre de chansons qu'ils ont chantées le 10 prairial, pour célébrer la marche rapide de Buonaparte en Italie.

Le conseil accepte l'hommage qui lui est fait par Baudin des Ardennes, au nom du citoyen Poirée, imprimeur, à Paris, d'un exemplaire d'une nouvelle édition des œuvres de J. B. Rousseau, en 4 volumes, avec de belles figures.

Cet ouvrage sera déposé à la bibliothèque.

Sur le rapport de Royère, au nom d'une commission, le conseil approuve une résolution relative à une vente de biens nationaux situés dans le ci-devant district d'Aurillac, département de la Gironde, sur laquelle il avoit été déjà statué par un arrêté du comité des finances de la convention nationale, section des domaines.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 6.

Les administrateurs de la commune d'Angers sollicitent l'établissement dans cette cité, d'une école de médecine.

Renvoyé à une commission.

L'accusateur public près le tribunal criminel du département du Gard, informe le conseil que plusieurs représentans, dont Goupilleau de Montaigu, Poulhier, Caquis et Olivier-Gérente, sont demandés comme témoins dans l'affaire du nommé Bessonnier, prévenu de conspiration. Comme la loi du 7 pluviôse ne permet pas

d'appeller en témoignage des représentans sans une autorisation expresse du corps législatif, l'accusateur public invite le conseil à lui tracer la marche qu'il doit suivre.

Dumolard: Cette lettre mérite la plus sérieuse attention; il faut que la justice criminelle ne soit pas entravée dans son cours; mais aussi il ne faut pas que les deux conseils deviennent déserts par la citation de leurs membres devant des tribunaux éloignés; cette question est très-délicate; il s'agit de concilier les formes protectrices de la justice avec l'intérêt du peuple qui veut que la majorité des représentans soit toujours au poste qu'il lui a assigné: je demande la création d'une commission de cinq membres pour examiner quelles sont les modifications dont la loi du 7 pluviôse peut être susceptible.

Pastoret: Je ne m'oppose pas à cette motion; mais il me semble que la commission demandée doit avoir un autre objet. La question ne peut être douteuse. D'après le code pénal, les juges-de-peace sont chargés de recevoir les dépositions des témoins qui sont absens, et de les transmettre à l'accusateur public du tribunal qui instruit l'affaire. S'il est des circonstances où le principe doit recevoir son application, c'est sans doute dans le moment où nous nous trouvons. Vous sentez combien il seroit dangereux de dépeupler le corps législatif. S'il en étoit autrement, il seroit possible à des accusateurs publics de désorganiser le gouvernement; car je suppose que cinq accusateurs publics citassent en témoignage les cinq membres du directoire, le gouvernement seroit par-là même dissous. Je demande donc que la commission proposée par Dumolard examine quelles doivent être les formes des commissions rogatoires vis-à-vis des représentans et des membres du directoire.

Dumolard: J'insiste pour que cette commission examine la question dans toute son étendue, parce qu'il faut que les témoins soient entendus d'une manière quelconque avec les accusés.

Le conseil renvoie à une commission les propositions de Dumolard et de Pastoret.

Hermann dénonce l'arrêté du directoire exécutif, du 24 messidor, concernant le mode de remboursement en mandats des sommes dues en assignats, pour prix des objets mobiliers vendus ou employés au service public, et appartenans aux ci-devant détenus, aux héritiers des condamnés rayés de la liste des émigrés, et autres. Il le trouve inconstitutionnel. — Renvoi à une commission.

Le conseil reprend son comité général.

Le conseil rouvre sa séance et adopte un long projet que nous donnerons. La disposition principale porte que le dernier quart des domaines nationaux se paiera en mandats d'après un cours qui sera fixé chaque jour par la trésorerie; ceux qui n'auront pas payé jansé en six paiemens égaux, seront déchus.

A V I S.

On s'abonne pour ce journal, chez le cit. LEROUX, rue des Prêtres S. Germain l'Auxerrois, n°. 42.

Le prix est de 9 l. en numéraire pour 3 mois, 18 pour 6, et 36 pour un an.